

# Les cultes isiaques en Grèce centrale et occidentale

Laurent Bricault

# ▶ To cite this version:

Laurent Bricault. Les cultes isiaques en Grèce centrale et occidentale. Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, 1997, 119, p. 117-122. hal-01817057

HAL Id: hal-01817057

https://hal.science/hal-01817057

Submitted on 22 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LAURENT BRICAULT

# Les cultes isiaques en Grèce centrale et occidentale

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 119 (1997) 117–122

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

## Les cultes isiaques en Grèce centrale et occidentale

#### État de la documentation

23 inscriptions, parmi lesquelles 19 avaient déjà paru dans les *IG* IX 1 dont nous célébrons cette année le centenaire de la publication, et un passage de Pausanias sont nos seules sources pour l'étude des cultes isiaques en Grèce centrale et occidentale. Ni l'archéologie – aucun sanctuaire n'a encore été localisé et les trouvailles de statuaire sont infimes<sup>1</sup> –, ni la numismatique – aucune émission locale présentant une ou plusieurs divinités isiaques n'est assurée – ne nous ont pour l'instant apporté d'informations complémentaires. Il faudra donc nous contenter des textes.

## Pénétration et implantation des cultes isiaques

Les plus anciens documents datés nous apprennent que les cultes isiaques sont installés dans ces régions dès le début du IIème s. av. J.-C. Remonter plus haut n'est pas impensable, mais rien cependant ne nous invite à le faire avec certitude. La fin du Ier s. av. J.-C. semble marquer le déclin sinon le brusque effacement des sanctuaires isiaques. Il faut attendre les règnes de Trajan et d'Hadrien pour voir de nouveau les noms d'Isis et de Sarapis apparaître dans la documentation. Puis plus rien. Certes, l'absence de trouvailles de textes écrits ne signifie pas nécessairement que les cultes isiaques n'aient pas perduré entre le milieu du Ier s. av. J.-C. et la fin du Ier s. apr., ni qu'ils aient disparu avec la mort d'Hadrien. Mais ces lacunes, ou ces vides, comme on voudra, mériteront qu'on les interroge.

En Phocide, Daulis et Hyampolis connaissent Isis, Sarapis et même Anubis dès le IIème s. av. J.-C., de même que Boion en Doride et Naupacte en Locride occidentale<sup>2</sup>.

A l'époque impériale, en Phocide, outre Hyampolis, Ambryssos et Tithorea possèdent un ou plusieurs sanctuaires voués aux divinités isiaques<sup>3</sup> tandis qu'aucun document ne confirme la persistance de ces cultes à Daulis, Boion ou Naupacte. Par ailleurs, ni le fragment de dédicace d'une table d'offrande à Isis provenant du pays des Énianes<sup>4</sup>, ni le fragment de dédicace à Sarapis et Isis découvert à Corfou<sup>5</sup> ne sont des éléments suffisants pour affirmer l'existence d'un culte local en ces deux endroits.

Abréviations: SIRIS = Ladislav Vidman, Sylloge Inscriptionum Religionis Isiacae et Sarapiacae, Berlin 1969.

RICIS = L. Bricault, Recueil des Inscriptions concernant les Cultes Isiaques (à paraître fin 1998 – début 1999 dans les «Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres», Paris).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tout juste peut-on mentionner la découverte d'une tête de Sarapis en céramique à Arsinoeia, dans l'enceinte du temple de Déméter et Corè; cf. Günther Klaffenbach, Neue Inschriften aus Aetolien, *SPAW* 27, 1936, p. 364, et Claudia Antonetti, *Les Étoliens. Image et religion*, (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 405), 1990, p. 274.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Daulis (*IG* IX 1, 66 = *SIRIS* 64 = *RICIS* 434); Hyampolis (*IG* IX 1, 89 et 92 = *SIRIS* 65–66 = *RICIS* 435–436); Boion (Jean-Pierre Michaud, Quelques inscriptions de Grèce centrale, *BCH* 93, 1969, p. 82–85 et ph. (= *RICIS* 458; cf. *Bull*. 1970, 321, *SEG* XXV (1971) 606, et Denis Rousset, *BCH* 114.1, 1990 p. 457 et n. 38); pour J.-P. Michaud, *BCH* 93, 1969, p. 85, le village de Gravia pourrait bien recouvrir l'ancienne Kytinion; pour D. Rousset, *BCH* 113.1, 1989, p. 228–229, Gravia serait à identifier à l'ancienne Boion); Naupacte (Lucien Lerat, *Les Locriens de l'Ouest* I, Paris 1952, p. 92 nn° I et II et les remarques vol. II p. 156 (*SEG* XII (1955) 295; *SIRIS* 70–71; G. Klaffenbach, *IG* IX 1<sup>2</sup>, III (1968) 629–630 et pl. VII,16 = *RICIS* 459–460)).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Hyampolis (IG IX 1, 86 = SIRIS 67 = RICIS 437); Ambryssos (IG IX 1, 16 = SIRIS 63 = RICIS 431); Tithorea (IG IX 1, 187-199 = RICIS 441-443; les nn° 187-188 sont repris dans la SIRIS sous les nn° 68-69).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Georges Roux, Note sur les antiquités de Macra Comè, *BCH* 78, 1954, p. 90 (*Bull.* 1955, 134; *SEG* XV 362; *SIRIS* 72 = *RICIS* 466); cf. Th. Spyropoulos, *ArchDelt* 26, 1971 [1974], p. 237–238 (*Bull.* 1974, 304).

 $<sup>^{5}</sup>$  IG IX 1, 716 = SIRIS 89 = RICIS 471.

118 L. Bricault

Pour expliquer la présence des cultes isiaques dans ces différentes cités, on peut alléguer diverses raisons, géographiques, économiques, politiques, sociales ou humaines, l'une n'excluant pas forcément l'autre:

- la proximité, pour les cités phocidiennes, de Chéronée et d'Orchomène, où le culte de Sarapis et d'Isis est bien attesté dès le IIIème s. av. J.-C.;
- la situation du port de Naupacte, fréquenté très tôt par les marchands alexandrins;
- la position de Boion sur un grand axe routier;
- le regain de faveur dont jouirent ces cultes à partir du règne d'Hadrien;
- mais aussi d'autres facteurs plus aléatoires, si l'on considère par exemple le cas d'Oponte, en Locride, tel que nous le connaissons à travers un texte découvert dans le Sarapieion de Thessalonique<sup>6</sup>. Ce texte, sans doute présenté aux fidèles dans l'un des lieux les plus en vue du sanctuaire<sup>7</sup> – il fut trouvé en même temps qu'un fragment de la fameuse Arétalogie d'Isis –, nous conte l'histoire d'un habitant d'Oponte du nom de Xénainétos, membre d'une ambassade en mission à Thessalonique. Dans son sommeil, vraisemblablement au cours d'une séance d'incubation à l'intérieur même du Sarapieion, celui-ci reçut la visite de Sarapis, qui lui enjoignit de porter à son adversaire politique Eurynomos – sans doute un magistrat influent d'Oponte – le message qu'il trouverait sous son oreiller à son réveil, message intimant l'ordre aux Opontiens d'édifier un sanctuaire pour Sarapis et sa soeur<sup>8</sup> Isis. C'est ce que fit le zélé Xénainétos. De retour à Oponte, malgré le conflit – dont on ne sait rien – qui les opposait, il présenta à Eurynomos le message divin et lui exposa ce qui lui était arrivé durant son séjour thessalonicien. Rapidement convaincu, Eurynomos installa les dieux alexandrins dans la demeure d'une certaine Sosineica, peut-être dans l'attente de la construction d'un édifice qui leur soit propre. Nous n'en saurons pas plus, la fin du texte faisant défaut. Aucune trace des cultes isiaques n'ayant pour le moment été signalée à Oponte, rien ne confirme que le sanctuaire ait jamais été construit, quoique l'existence même de ce «récit de fondation» le laisse supposer avec vraisemblance. Ce texte est assez semblable à celui qui nous est connu par un papyrus des archives de Zénon<sup>9</sup>, dans lequel un autre Grec, Zoïlos d'Aspendos, se fait le propagateur zélé du culte de Sarapis, intercédant en faveur du dieu auprès d'Apollonios, le puissant ministre des finances de Ptolémée Philadelphe, pour qu'un Sarapieion soit édifié dans le quartier grec de la ville portuaire de Méditerranée orientale (on ne sait laquelle) où il réside. Au côté des Égyptiens vecteurs individuels ou collectifs de la propagation du culte d'Isis et de Sarapis au IIIème s. av. J.-C.<sup>10</sup>, les Grecs ne sont pas en reste. Il ne faut pas sous-estimer leur rôle dans la diffusion des cultes isiaques en Méditerranée orientale, au moins aux IIIème et IIème s. av. J.-C.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> *IG* X 2, 255 = *RICIS* 586 (Ier s. apr. J.-C.). Voir Reinhold Merkelbach, Zwei Texte aus dem Sarapeum zu Thessalonike, *ZPE* 10, 1973, p. 49–54 (*Bull.* 1973, 278).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Plutôt que dans des archives ignorées du plus grand nombre, comme le croit Françoise Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* (EPRO 26/II), 1973, p. 42. La vocation propagandaire de ce type de texte, joliment gravé sur une imposante plaque de marbre, le destine à être exposé plutôt que rangé dans des archives. La version dont nous disposons est une copie datant du Ier s. apr. J.-C. Ceci doit s'expliquer par le fait que l'original, qui peut remonter au début du Ilème s. av. J.-C., avait dû se détériorer au fil du temps, nécessitant la gravure d'un nouveau texte à proposer aux nombreux fidèles appelés à fréquenter le sanctuaire.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le terme utilisé ici est intéressant, car si Isis est la soeur-épouse d'Osiris, elle n'est jamais, à ma connaissance, appelée ailleurs soeur de Sarapis. Il y a là un transfert – une confusion serait pour le moins surprenante dans un tel texte –, généa-logique exceptionnel entre les deux dieux.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> P.Cair.Zenon 59034 = RICIS 1555 (257 av. J.-C.); cf. Willy Clarysse, Katelijn Vandorpe, Zénon, un homme d'affaires grec à l'ombre des pyramides, Louvain 1995, p. 78–85.

<sup>10</sup> Outre le célèbre Apollonios de Memphis, introducteur ca. 220 av. J.-C. du culte de Sarapis à Délos (*IG* XI 4, 1299 = *RICIS* 751), citons les marchands égyptiens au Pirée (*IG* II/III² 337 = *SIRIS* 1 = *RICIS* 101), le prêtre busirite Ouaphrès (égypt. *w3h-ib-p3-R<sup>c</sup>*) à Démétrias (A. S. Arvanitopoulos, *Thessalika Mnemeia* 1, 1909, p. 248 n° 52 = *SIRIS* 100 = *RICIS* 501), les Aἰγύπτιοι à Érétrie (*IG* XII Suppl. 562 = *SIRIS* 73 = *RICIS* 251) ou encore Θαῆἰς (égypt. *T3-st*) à Argos (W. Vollgraff, *Mnemosyne* 1919, p. 166 n° XIV = *RICIS* 222).

Il ne semble pas que la présence de Cléopâtre et d'Antoine dans ces régions avant la bataille d'Actium<sup>11</sup> ait eu une influence durable, sinon quelconque, sur la ferveur témoignée envers les divinités isiaques, tout au contraire. La défaite étolienne et acarnanienne à Actium doit être responsable de la désaffection marquée envers Isis et Sarapis. Leurs sanctuaires, mais pas seulement les leurs, dépouillés au profit des temples de Nicopolis et Patras, la population en partie déportée, tout a concouru à précipiter la décadence des cultes dans cette partie de la Grèce. Et ni Isis, ni Sarapis n'ont pu échapper au nettoyage augustéen.

## Sanctuaires isiaques

Deux dédicaces nous apportent des renseignements sur l'architecture des temples isiaques dans cette partie du monde grec. A Hyampolis, au Ilème ou au Ier s. av. J.-C., un ancien prêtre dédie à la triade Sarapis-Isis-Anubis l'avant-porte (πρόπυλον), les portiques (στοαί) et les salles de banquet (οἶκοι) $^{12}$ ; à Ambryssos, à l'époque romaine, trois individus s'associent pour dédier à la même triade la colonnade (παστάς) et l'avant-porte (πρόπυλον) du sanctuaire. Si le sens des termes παστάς, στοά et οἶκος est clair, il est plus délicat de définir avec certitude celui de πρόπυλον. Dans les sanctuaires isiaques du monde grec, on retrouve le terme πρόπυλον au Sarapieion de Thessalonique et son équivalent πυλών au Sarapieion C de Délos $^{13}$ . Comme dans les textes phocidiens cités précédemment, je pense que le mot désigne la porte monumentale à avant-corps qui marque l'entrée du temple $^{14}$ .

Il ressort de ces deux dédicaces, d'une part que dans cette partie du monde grec comme souvent ailleurs, la triade «canonique» se compose de Sarapis, Isis et Anubis, même si la majorité des textes mentionnent le seul Sarapis, et d'autre part que l'embellissement et l'agrandissement des sanctuaires sont dûs à la générosité des fidèles, parfois obligés de s'associer pour faire face à la dépense, ainsi que des membres présents ou passés du clergé isiaque, plutôt que le fait des autorités.

#### Culte et desservants

Sur les desservants des cultes isiaques dans les régions qui nous occupent on ne sait que peu de choses. Seuls des prêtres, le plus souvent «de Sarapis», sont nommés. La prêtrise paraît, comme souvent en Grèce, être une charge annuelle.

Comme en Béotie, ce sont les actes d'affranchissement qui constituent l'essentiel de notre documentation, soit 16 textes sur 23, ce qui ne saurait étonner. Certains sont à dater de l'époque hellénistique (IIème s. av. J.-C. pour ceux de Daulis, de Boion et de Naupacte), les autres de l'époque romaine (IIème s. apr. J.-C. pour celui d'Hyampolis et ceux de Tithorea). Après Asclépios et Dionysos,

<sup>11</sup> On connaît par exemple pour Patras, où Sarapis possédait selon Pausanias (VII,21,6) deux temples, une émission monétaire présentant au revers le basileion, frappée à l'occasion de la présence d'Antoine dans cette ville portuaire avant Actium – hiver 32/1 – (cf. M. Amandry, Monnayage en Achaïe émis sous l'autorité d'Antoine [40–31], *INJ* 6–7, 1982–1983, p. 1–6 et pl. 1; *Roman Provincial Coinage* I, (1992) n° 1245); mais celle-ci concerne plutôt Cléopâtre VII «Néa Isis» que la déesse elle-même.

<sup>12</sup> Comparer Marie-Christine Hellmann, Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos, (BEFAR 278), 1992, s. v. οἶκος, παστάς, πυλών et στοά, respectivement p. 302, 325, 350–353 et 385–388.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> IG X 2, 57 = RICIS 598, IG X 2, 102 = RICIS 599 et IG X 2, 124 = RICIS 569 (Thessalonique) et I. Délos 2065 et 2215 = RICIS 990 et 989 (Délos).

<sup>14</sup> C'est également l'opinion de M.-Chr. Hellmann, *op. cit.* n. 12, p. 352. Comparer Strabon qui, dans sa description théorique d'un temple égyptien (XVII, 28), applique le terme à ce que nous appelons désormais des *pylônes*, ces portes monumentales disposées en enfilade, si caractéristiques des grands temples égyptiens (ce passage est analysé par Baudoin van de Walle, Le temple égyptien d'après Strabon, *Latomus* 38, 1957, p. 489–490). On retrouve ce même sens dans un texte tentyrite republié par André Bernand, *Les portes du désert*, Paris 1984, n° 25, à propos du temple d'Isis à Dendérah. Cependant, quand Plutarque, *De Iside* 32, emploie le même terme au sujet d'une partie du temple de Neith à Saïs, il est cette fois question du vestibule du temple.

120 L. Bricault

Sarapis apparaît comme la troisième divinité, en nombre d'actes conservés, vers laquelle se tournent les maîtres pour affranchir leurs esclaves.

A une exception près, l'acte d'Hyampolis exécuté devant Sarapis, Isis et l'Empereur, Isis est absente de ces textes qui semblent cantonner la déesse dans un rôle de parèdre pour le moins effacée de Sarapis. Semblent, car je crois qu'il n'en est rien. Les sept textes qui ne sont pas des actes d'affranchissement sont des dédicaces: cinq sont adressées à la triade Sarapis-Isis-Anubis, une, celle de Corfou, au couple Sarapis-Isis, et une autre, celle des Énianes, à Isis. Quant au texte de Pausanias, sur lequel je vais revenir, il évoque la seule Isis, en son temple de Tithorea. A regarder de plus près nos documents, pour peu qu'ils permettent de tirer des informations en ce sens, ils évoquent tous un aspect bien connu d'Isis, celui de maîtresse des naissances et de protectrice des enfants. Deux (et peut-être trois, mais le texte est mutilé) dédicaces d'Hyampolis et de Tithorea<sup>15</sup> mentionnent la consécration d'un enfant, par ses parents, à la triade isiaque, un type de texte tout à fait exceptionnel dans notre documentation. Mais ce qui est plus intéressant encore, c'est ce que l'on trouve sur l'autel d'Hyampolis. La face antérieure porte la dédicace faite lors de la consécration aux divinités isiaques du jeune Timandros par ses parents Eucleidas et Callô, datable du IIème ou du Ier s. av. J.-C. Plus d'un siècle plus tard, sur une autre face du même autel, on a gravé, lors des Boubastia, l'acte d'affranchissement de l'esclave Isochryson. La mention de fêtes en l'honneur de Boubastis, forme hellénisée de la déesse-chatte égyptienne Bastet, est remarquable à plus d'un point. Les documents mentionnant Boubastis hors d'Égypte sont rares 16, et c'est ici la seule attestation de fêtes en son honneur. Elles avaient lieu au cours du huitième mois de l'année (= fin avril-début mai), comme en Égypte, où elles se déroulaient durant le mois de Pauni (=

<sup>15</sup> IG IX 1, 92 = SIRIS 66 = RICIS 436 (Hyampolis) ainsi que IG IX 1, 187 (= RICIS 441) et sans doute aussi IG IX 1, 195 (= RICIS 449) (Tithorea). Le texte IG IX 1, 187 est une consécration d'enfant figurant sur la partie supérieure de la face antérieure d'un autel portant les textes de sept actes d'affranchissement par consécration à Sarapis; le texte IG IX 1, 195, mutilé, se présente exactement de la même manière, sur un autre autel, et son formulaire, pour ce qu'il en reste, est identique au précédent.

<sup>16</sup> Il s'agit des documents suivants: un hymne de Gomphi, mutilé, au sens dificile à déterminer (D. Comparetti, Iscrizione di Gomfoi (Thessaglia) con responso oraculare, Atene e Roma II, 7–9, 1921, p. 167–175 (ph.); SEG II 359; SIRIS 92; RICIS 482; cf. Fr. Dunand, Culte d'Isis II, 1973, p. 180-181); deux dédicaces de Délos (I.Délos 2110 = RICIS 1046, où le nom de Boubastis est restitué avec vraisemblance, et I.Délos 2186 = RICIS 1045); quatre inventaires déliens dans lesquels est mentionnée l'offrande d'une petite statuette de Boubastis (I.Délos 1416 A I,10 = RICIS 1103, reportée également dans I.Délos 1417 B I,15, ID 1442 A I,[5] et I.Délos 1452 A,11, respectivement RICIS 1104, 1108 et 1113); une dédicace de Rhodes d'un prêtre d'Isis (et?) de Boubastis (Fr. Hiller, Ath. Mitt. 23, 1898, p. 391 n° 53; SIRIS 173 = RICIS 1203); une dédicace de Iasos à Isis Boubastis (Louis Robert, Deux inscriptions d'Iasos, REG 70, 1957, p. 368-373; SEG XVIII 449; SIRIS 274; Wolfgang Blümel, I. Iasos II, 1985, n° 281; RICIS 1452); une dédicace de Turris Libisonis à Boubastis (E. Contu, Boll. Arte 52, 1967, p. 205 (fig.); Michel Malaise, Documents nouveaux et point de vue récents sur les cultes isiaques en Italie, dans Mélanges M.J. Vermaseren, (EPRO 68/II), 1978, p. 658-659 Turris Libisonis 1a; G. Sotgiu, L'epigrafia latina in Sardegna, ANRW II 11.1 (1988) p. 595–596 n° B69 et pl. X; RICIS 1687); l'inscription funéraire d'une prêtresse de Boubastis (et d'Isis?), de Rome (CIL VI 2249; Dessau, ILS 4407; SIRIS 423; M. Malaise, Inventaire préliminaire des documents égyptiens découverts en Italie, (EPRO 21), 1972, p. 124 Roma 36; RICIS 1789); l'inventaire d'offrandes déposées dans le temple de Boubastis de Nemi (CIL XIV 2215 (p. 488); Dessau, ILS 4423; SIRIS 524; M. Malaise, Inventaire préliminaire, 1972, p. 63-64 Nemus Dianae 1; RICIS 1878 (cf. Jean Leclant, Diana Nemorensis, Isis et Bubastis, Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths, 1992, p. 251-257; Giuseppina Ghini, Dedica a Iside e Bubasti dal santuario di Diana Nemorense, dans Iside, Milano 1997, p. 335-336 et p. 424 n° V.42 (ph.)); une dédicace à Isis Boubastis d'Ostie (CIL XIV 21 (p. 481); Dessau, ILS 4373; SIRIS 534; M. Malaise, Inventaire préliminaire, 1972, p. 66-67 Ostia 2; RICIS 1909); une dédicace avec empreintes de pieds d'Italica (Ramon Corzo Sánchez, Isis en el teatro de Itálica, Boletin de Bellas Artes XIX, 1991, p. 134 et ph. 5 p. 132; RICIS 2251); et enfin une dédicace de Scarbantia (CIL III 4234; Dessau, ILS 4374; Vilmos Wessetzky, Der Isis-Altar von Sopron. Ein Beitrag zur Charakteristik der ägyptischen Kulte in den römischen Provinzen zur Kaiserzeit, Das Altertum 10, 1964, p. 154-159; SIRIS 664; RIU I (1972) n° 164 et fig. LXII; Z. Farkas, D. Gabler, CSIR Ungarn. Die Skulpturen des Stadtgebietes von Scarbantia und der Limesstrecke ad Flexum-Arrabona, Budapest 1994, n° 15 et pl. 8.3-5; Catalogue de l'exposition Iside, 1997, p. 562 n° VI.20 (ph.); RICIS 2409).

Sur Bubastis, voir Fr. Dunand, Une *interpretatio romana* d'Isis: Isis, déesse des naissances, *REL* 40, 1962, p. 83–86; *id.*, *s.v.* Boubastis, *LIMC* III (1986), p. 144–145; Guy Wagner, Une nouvelle dédicace à Boubastis, *ASAE* 69, 1983, p. 247–252; Marie-Odile Jentel, *s.v.* Bastet, *LIMC* III (1986), p. 81–83; Jan Quaegebeur, Le culte de Boubastis-Bastet en Égypte grécoromaine, in *Les divins chats d'Égypte*, Louvain 1991, p. 117–127.

mai selon le calendrier alexandrin)<sup>17</sup>. Sans doute n'avaient-elles plus en Phocide, au IIème s. apr. J.-C., de caractère spécifiquement égyptien, mais devaient-elles être des festivités dévolues à Bubastis en tant que déesse des naissances. Boubastis étant parfois identifiée à Isis<sup>18</sup>, il faut comprendre que cet aspect d'Isis était particulièrement en faveur dans la région. Je rapprocherai de ceci une dédicace épirote trouvée à Ambracie et datant du IIIème s. av. J.-C.<sup>19</sup>. Elle est adressée à Isis Nebouto et Harpocrate. Le sens de l'épiclèse isiaque ne semble pas encore avoir été éclairci par les différents éditeurs. Nέβουτι, datif de Nέβουτο, est la transcription grecque de l'égyptien nb(.t) wt(.t) qui signifie «maîtresse d'Outo», une ville du Delta. Isis est ici identifiée à la déesse Ouadjet (égyp. w3d.t) avec laquelle elle se confond souvent en tant que nourrice d'Horus l'enfant (i.e. Harpocrate, ici invoqué)<sup>20</sup>. Il est alors vraisemblable de mettre cette dédicace en rapport avec une naissance.

Dernier document, mais non le moindre, la description que Pausanias (Graec. descr. X,32,13-18) fait de la fête semestrielle en l'honneur d'Isis dans le sanctuaire de Tithorea. Lisons-la plutôt: τοῦ δὲ ᾿Ασκληπιοῦ περὶ τεσσαράκοντα ἀπέχει σταδίους περίβολος καὶ ἄδυτον ἱερὸν Ἦσιδος, άγιώτατον ὁπόσα "Ελληνες θεῷ τῆ Αἰγυπτία πεποίηνται οὔτε γὰρ περιοικεῖν ἐνταῦθα οἱ Τιθορεεῖς νομίζουσιν οὔτε ἔσοδος ἐς τὸ ἄδυτον ἄλλοις γε ἢ ἐκείνοις ἐστὶν οὓς ἂν αὐτὴ προτιμήσασα ἡ Ἰσις καλέση σφας δι' ένυπνίων, τὸ δὲ αὐτὸ καὶ έν ταῖς ὑπὲρ Μαιάνδρου πόλεσι θεοὶ ποιοῦσιν οἱ καταχθόνιοι ους γὰρ ἂν ἐς τὰ ἄδυτα ἐσιέναι θελήσωσιν, ἀποστέλλουσιν αὐτοῖς ὀνειράτων ὄψεις. έν δὲ τῆ Τιθορέων καὶ δὶς ἑκάστου τοῦ ἔτους τῆ Ἰσιδι πανήγυριν ἄγουσι, τὴν μὲν τῷ ἦρι, τὴν δὲ μετοπωρινήν τρίτη δὲ ἡμέρα πρότερον κατὰ ἑκατέραν τῶν πανηγύρεων, ὅσοις ἐστὶν ἐσελθεῖν άδεια, τὸ άδυτον ἐκκαθαίρουσι τρόπον τινὰ ἀπόρρητον, καὶ δὴ καὶ τῶν ἱερείων ὰ ἐπὶ τῆς προτέρας ένεβλήθη πανηγύρεως, τούτων ὁπόσα ἂν ὑπολειπόμενα εὕρωσι κομίζουσιν ἐς τὸ αὐτὸ ἀεὶ χωρίον καὶ κατορύσσουσιν ἐνταῦθα. δύο τε ἀπὸ τοῦ ἀδύτου στάδια ἐτεκμαιρόμεθα ἐς τοῦτο εἶναι τὸ χωρίον, ταύτη μὲν δὴ τῆ ἡμέρα τοσαῦτα περὶ τὸ ἱερὸν δρῶσι, τῆ δὲ ἐπιούση σκηνὰς οἱ καπηλεύοντες ποιούνται καλάμου τε καὶ ἄλλης ὕλης αὐτοσχεδίου τῆ τελευταία δὲ τῶν τριῶν πανηγυρίζουσι πιπράσκοντες καὶ ἀνδράποδα καὶ κτήνη τὰ πάντα, ἔτι δὲ ἐσθῆτας καὶ ἄργυρον καὶ χρυσόν· μετὰ δὲ μεσοῦσαν τὴν ἡμέραν τρέπονται πρὸς θυσίαν. θύουσι δὲ καὶ βοῦς καὶ ἐλάφους οἱ εὐδαιμονέστεροι, ὅσοι δέ εἰσιν ἀποδέοντες πλούτω, καὶ χῆνας καὶ ὄρνιθας τὰς μελεαγρίδας οἰσὶ δὲ ἐς τὴν θυσίαν οὐ νομίζουσιν οὐδὲ ὑσὶ χρῆσθαι καὶ αἰζίν. ὅσοις μὲν δὴ καθαγίσασι τὰ ἱερεῖα ἐς τὸ ἄδυτον ἀποστεῖλαι πεποιημένους ἀρχήν, καθελίξαι δεῖ σφᾶς τὰ ἱερεῖα λίνου τελαμῶσιν ἢ

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Pour l'Égypte, ces fêtes sont connues notamment par Hérodote II,60 et le décret de Canope (OGIS 56,37).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Voir par exemple les textes d'Iasos (*SIRIS* 274 = *RICIS* 1452) et de Scarbantia (*SIRIS* 664 = *RICIS* 2409) cités *supra* note 16.

<sup>19</sup> Publiée par M. Peranthes, 'Aμβρακία, Athènes 1954, p. 152, et reprise sans commentaire par N. G. L. Hammond, Epirus, 1967, p. 743 n° 47b (SEG XXIV 413): Έρμων $\{o\varsigma\}$  Ξανθίππου / Ἡρόδωρος Έρμωνος / Ἄρκισα Ἐπάνδρου / Ἰσει // Νέβουτι / Ἡρποχράτει (RICIS 475).

Ouadjet (= Outo) fut rapidement assimilée à Isis (*Textes des Pyramides* 309a/313a). Le Pap. Jumilhac exprime clairement le lien unissant les deux déesses: (VI, 2–4) «Quant à Ouadjet, maîtresse de Dounâouy, c'est Isis, mère d'Anubis. Quant à Horus l'enfant, qui est dans ce lieu, c'est Anubis, fils d'Osiris, quand il était un enfant auguste, dans les bras de sa mère Isis»; (XIII, 9) «Et Ouadjet exista, sous le nom d'Isis, dans le nome de Dounâouy, où elle resta avec son fils Horus» (trad. Jacques Vandier, *Le papyrus Jumilhac*, 1962). Isis est assez fréquemment dite *nbt P* «maîtresse de Pe», *hnwt Dp*, «souveraine de Dep», voire simplement *nbt w3dt* «maîtresse de Bouto» (Louis V. Zabkar, *Hymns to Isis in Her Temple at Philae*, 1988, Hymne VII,22).

Comparer enfin le *P. Oxy.* XI 1380,3–5 et 26–27.

122 L. Bricault

βύσσου· τρόπος δὲ τῆς σκευασίας ἐστὶν ὁ Αἰγύπτιος. πομπεύει τε δὴ πάντα ὅσα ἔθυσαν καὶ οἱ μὲν ἐς τὸ ἄδυτον τὰ ἱερεῖα ἐσπέμπουσιν, οἱ δὲ ἔμπροσθε τοῦ ἀδύτου καθαγίζουσι τὰς σκηνὰς καὶ ἀποχωροῦσιν αὐτοὶ σπουδῆ. καί φασί ποτε ἄνθρωπον οὐ τῶν καταβαινόντων ἐς τὸ ἄδυτον, βέβηλον δέ, ἡνίκα ἤρχετο ἡ πυρὰ καίεσθαι, τηνικαῦτα ἐσελθεῖν ἐς τὸ ἄδυτον ὑπὸ πολυπραγμοσύνης τε καὶ τόλμης· καί οἱ πάντα ἀνάπλεα εἰδώλων φαίνεσθαι, καὶ ἀναστρέψαι μὲν αὐτὸν ἐς τὴν Τιθορέαν, διηγησάμενον δὲ ἃ ἐθεάσατο ἀφεῖναι τὴν ψυχήν. (Éd. W. H. S. Jones [Loeb, 1932]).

«A environ quarante stades de distance du temple d'Asclépios se trouvent une enceinte sacrée et une chapelle d'Isis, la plus sainte de toutes celles bâties par les Grecs pour la déesse égyptienne. Pour cela les Tithoréens estiment qu'il est mauvais d'habiter autour d'elle, et que nul ne peut entrer dans la chapelle exceptés ceux qu'Isis elle-même a honorés en les invitant lors de leurs songes. La même loi est observée dans les cités au-dessus du Méandre par les divinités infernales. A tous ceux qu'ils souhaitent voir entrer dans leurs chapelles ils envoient des visions oniriques. Dans le pays des Tithoréens, une fête en l'honneur d'Isis se tient deux fois l'an, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Le troisième jour avant chacune des fêtes, ceux qui ont la permission d'entrer nettoient la chapelle d'une manière tenue secrète, et récupèrent pour enterrer, toujours au même endroit, tout ce qui reste des victimes jetées à l'intérieur lors de la précédente fête. Nous estimons que la distance de la chapelle à cet endroit est de deux stades. Ce jour-là ils accomplissent donc ces actes concernant le sanctuaire, et le jour suivant, les petits commerçants construisent eux-mêmes leurs petites baraques de roseau ou toute autre cabanne improvisée. Le dernier des trois jours se tient une foire, avec vente d'esclaves, de troupeaux de toutes sortes, de vêtements, d'argent et d'or. Après midi, ils se préparent à sacrifier. Les plus fortunés sacrifient des boeufs et des cerfs, les gens pauvres des oies et des pintades. Mais ce n'est pas la coutume d'utiliser pour les sacrifices des moutons, des cochons ou des chèvres. Ceux dont le métier est de brûler les victimes et de les jeter dans la chapelle, ayant préparé le début . . . doivent envelopper les victimes dans des bandages de toile ou de lin fin: le mode de préparation est égyptien. Tout ce qu'ils ont préparé pour les sacrifices est placé en procession; certains envoient les victimes dans la chapelle, pendant que d'autres brûlent les cabannes situées devant la chapelle et s'enfuient eux-mêmes en hâte. Ils disent qu'une fois un homme, profane, qui n'était pas l'un de ceux pouvant pénétrer à l'intérieur de la chapelle, lorsque le bûcher commença de s'enflammer, pénétra dans la chapelle pour assouvir sa curiosité. On dit que partout il vit des fantômes, et, retournant à Tithorée et racontant ce qu'il avait vu, il trépassa.»

N'eut été ce passage de Pausanias, riche d'informations diverses (sur l'organisation et le déroulement de ce type de festivités, sur les éléments égyptiens qui lui donnent une coloration exotique voulue – l'offrande d'oies, la préparation des victimes –, sur le type de récits édifiants véhiculés par le clergé isiaque et repris ici par le Périégète – le châtiment divin s'abattant sur le profane trop curieux –, etc.) ce sanctuaire serait, en l'état actuel de la documentation, resté complètement inconnu, à l'instar de celui d'Oponte.

Poitiers Laurent Bricault